

# SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

## COMITÉ SYNDICAL DU 02 SEPTEMBRE 2021

Convocations adressées le : 27 août 2021

Nombre de délégués titulaires présents : 4 (ordre du jour 1 à 4) ;

5 (ordre du jour 5 à 10)

Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 2 (ordre du jour 1 à 5) ; 3 (ordre du jour 6 à 10)

Nombre de pouvoirs attribués : 1

Nombre de délégués votants : 7 dont 1 pouvoir (ordre du jour 1 à 4) ; 8 dont 1 pouvoir (ordre du jour 5) ; 9 dont 1 pouvoir (ordre du jour 6 à 10)

Nombre de titulaires en exercice : 14

### **Titulaires présents en présentiel :**

Wilfried SCHWARTZ ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ;

### **Délégués en visioconférence :**

Pascale DEVALLEE ; Michel GILLOT ; Sébastien MARAIS ; Régis SALIC

### **Suppléants à voix délibérative :**

Lionel AUDIGER ; Pascale DEVALLEE ; Nathalie SAVATON

### **Suppléants sans voix délibérative :**

Régis SALIC

### **Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :**

Christophe BOULANGER par Emmanuel DENIS

### **Absents excusés :**

Frédéric AUGIS ; Ludovic BOURDIN ; Corinne CHAILLEUX ; Emmanuel DENIS ; Emmanuel FRANCOIS ; Armelle GALLOT-LAVALLEE ; Christian GATARD ; Franck MAZET ; Brigitte PINEAU ; Gérard SERER ;

### **Secrétaire de séance :**

Michel GILLOT

**C 21/09/06 – TRANSPORT - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 FIL BLEU ET FIL BLANC DE KEOLIS, DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN**

Monsieur Wilfried SCHWARTZ, Président, présente le rapport suivant :

Par convention de délégation de service public, le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) confie à la société KEOLIS l'exploitation des services de transport public de personnes à l'intérieur du ressort territorial du Syndicat. Ce périmètre est constitué de l'agglomération de Tours Métropole Val de Loire et des communes de La Ville-aux-Dames, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.

D'une durée de 7 ans, cette convention est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et arrivera à échéance au 31 décembre 2025. Elle regroupe dans un même contrat l'exploitation du réseau de transport public urbain « Fil Bleu » et du service de transport de personnes à mobilité réduite « Fil Blanc ».

En application des dispositions contractuelles, il est proposé au Comité syndical d'approuver le rapport d'activité relatif à l'année 2020, dont un exemplaire est joint en annexe de la présente délibération.

Les grandes lignes du rapport d'activité 2020 sont les suivantes :

### **Les faits marquants sur le réseau Fil Bleu**

En raison de la pandémie de Covid-19 survenue en début d'année, 2020 a été synonyme de très fortes perturbations, avec principalement:

- Une chute des besoins et possibilités de déplacements en raison de la situation d'état d'urgence sanitaire et mises en place successives de confinement des populations et couvre-feu,
- Des fortes réductions d'offre quasiment toute l'année, notamment durant les différentes périodes de confinement entre mi-mars et mi-mai (circulation à  $\approx 30\%$  de l'offre habituelle) puis novembre et décembre,
- La mise en œuvre d'adaptations sur le fonctionnement normal du réseau, afin de respecter les contraintes des protocoles sanitaires ; en particulier : obligation du port du masque dans les véhicules, arrêt de la vente de titres à bord, neutralisation d'une place assise sur deux, etc.
- Le lancement du nouveau réseau à la rentrée de septembre 2020, avec des adaptations de l'offre comme par exemple la mise en place de services express sur la ligne n°2 ou la prolongation de l'expérimentation de 3 nouvelles lignes « Citadines », réalisées par des minibus à énergie électrique
- La création d'un nouveau titre de transport « M-Ticket » hébergé sur téléphone portable (Iphone ou Smartphone android) au tarif Liberté

### **Les performances du réseau bus et tram :**

Dans un contexte très perturbé en raison de la pandémie, la fréquentation totale du réseau s'est établie à 22 655 431 validations, en baisse de 37,9% par rapport à 2019

soit près de 13 806 869 voyages en moins. Cet effondrement a été particulièrement marqué au 2<sup>ème</sup> trimestre avec environ -75% de validations.

### **Les actions commerciales :**

Les actions commerciales menées habituellement tout au long de l'année sur le terrain par les équipes Fil Bleu n'ont pu se dérouler normalement. Cela s'est traduit par l'organisation de 112 stands (contre 430 en 2019), au cours desquels 2 200 abonnements et 1 800 contrats « Liberté » ont été créés (contre respectivement 6 600 et 3 200 en 2019). Pour pallier la suspension temporaire de la vente à bord et les restrictions d'accès à l'agence commerciale Fil Bleu, Keolis a étendu le réseau de dépositaires. Un nouveau service « Click & collect » a aussi été mis en place à l'été 2020 pour permettre à l'utilisateur de commander sa carte sur la e-boutique et la récupérer en agence 24h plus tard.

Pour le **service Fil Blanc**, une même baisse d'activité et de fréquentation s'est produite. Les principaux points à retenir pour 2020 sont les suivants :

#### **Forte réduction de l'activité:**

Lors du 1<sup>er</sup> confinement, le service a dû être suspendu du 17 au 31 mars pour mise en confinement de tous les salariés Fil Blanc au sein de Keolis Tours Access ; les demandes de déplacements indispensables ont pu être couvertes par des taxis sous-traitants.

Le nombre d'annulations par les usagers a fortement augmenté, passant de 20 065 en 2019 à 24 067 en 2020.

#### **Indicateurs pour l'année 2020 :**

- Fréquentation : 50 420 voyages (-38,9% / 2019) dont 3 276 voyages d'accompagnateurs gratuits et 1 683 voyages d'accompagnateurs payants,
- Le nombre d'inscrits s'élève à 1 200 contre 1 307 en 2019 (soit une baisse de 8,9%) ; dont 613 personnes en fauteuil, 340 en situation de marche difficile et 247 déficientes visuelles,
- Recettes du service: 71 229 € soit une baisse de 30% / 2019 ; le prix du voyage à 1.50€ étant inchangé
- Le nombre de conducteurs (équivalent temps plein) s'élève à 17,7 ; pour 23 véhicules (dont un en réserve) et un âge moyen du parc à 8,29 ans

**Au plan financier, les éléments de synthèse de la convention de délégation de service public sont les suivants :**

Synthèse du coût du réseau (en € HT) :

en € courant HT		Fil Bleu	Fil Blanc	Total 2020
<b>Produits</b>		<b>19 596 677</b>	<b>102 759</b>	<b>19 699 436</b>
Rn trafic	Recettes du trafic	17 853 011	71 229	17 924 241
Rn divers	Recettes diverses	590 353	0	590 353
	Intéressement à la qualité de service	0	0	0
	Pénalités	3 153	31 530	34 683
	Redevance d'utilisation des MR pour services occ.	0	0	0
	Régularisations produits années antérieures	0	0	0
	Redevance d'occupation du domaine public	1 150 160	0	1 150 160

<b>Charges</b>		<b>61 267 870</b>	<b>1 441 587</b>	<b>62 709 458</b>
Dn	Contribution Financière	61 165 398	1 431 866	62 597 263
	Intéressement à la qualité de service	102 473	9 722	112 194
	Régularisations charges années antérieures	0	0	0
Rn trafic	Partage des recettes du trafic	0	0	0
Rn divers	Partage des recettes diverses	0	0	0

<b>Investissements</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Investissements autres	0	0	0

<b>Solde à la charge du Syndicat des Mobilités de Touraine</b>	<b>41 671 193</b>	<b>1 338 828</b>	<b>43 010 021</b>
--	-------------------	------------------	-------------------

La synthèse du solde financier en € courant est la suivante :

en € courant		Fil Bleu		Fil Blanc		2020	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Rn trafic	Recettes du trafic	-1 557 200	-1 712 920	1 767	1 944	-1 555 432	-1 710 976
Rn divers	Recettes diverses	0	0			0	0
	Redevance d'utilisation des MR pour services occ.	0	0			0	0
	Redevance d'occupation du domaine public	-50 160	-60 192			-50 160	-60 192
	Régularisations produits années antérieures	0	0	0	0	0	0
Dn	Contribution Financière	-1 730 926	-1 904 019	-384 808	-423 289	-2 115 734	-2 327 308

	Intéressement à la qualité de service	102 473	112 720	9 722	10 694	112 194	123 414
	Pénalités	-3 153	-3 468	-31 530	-34 683	-34 683	-38 151
Rn trafic	Partage des recettes du trafic	0	0	0	0	0	0
Rn divers	Partage des recettes diverses	0	0			0	0
<b>Solde</b>		<b>-3 238 966</b>	<b>-3 567 879</b>	<b>-404 849</b>	<b>-445 334</b>	<b>-3 643 816</b>	<b>-4 013 213</b>

Suite à la présentation du rapport annuel 2020, le Syndicat des Mobilités de Touraine devra percevoir du délégataire un solde de 3 643 816 € HT, soit 4 013 213 € TTC.

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical :

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-3,

**Vu** l'examen du rapport par la Commission consultative des services publics locaux en application de l'article L. 1413-1 du code susvisé, réunie le 26 août 2021;

**Vu** la convention de Délégation de service public 2019-2025 signée le 13 décembre 2018 avec la société KEOLIS,

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2020 du délégataire du service public de transport urbain dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;

**Le comité adopte à l'unanimité.**



**Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,**

**Pour le Président et par délégation,**

**La Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine,**

**Laurence MARIN**